



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2013

Le choix de la confiance



IPEMED

- INSTITUT DE PROSPECTIVE ÉCONOMIQUE DU MONDE MÉDITERRANÉEN -



SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT	4
LE MESSAGE DU DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL	5
DES IDÉES POUR AGIR	7
Énergie.....	8
Eau & assainissement	10
Agriculture	11
Espace financier	12
Santé	13
Transports	14
Économie sociale et solidaire	15
Migrations et mobilités	16
TIC	17
Promouvoir une meilleure intégration régionale	18
Colocalisations en Méditerranée	20
La coopération décentralisée en Méditerranée	21
Repenser les relations euro-méditerranéennes	22
LE MOUVEMENT EMCC.....	24
LA GOUVERNANCE D'IPEMED	26
LES INDICATEURS FINANCIERS	30



Le mot du président

Radhi Meddeb

Pour une région au service de ses peuples, de ses jeunes et de ses sociétés civiles

IPEMED égrène les années avec constance et détermination.

Depuis sa création en février 2006, l'Union méditerranéenne est passée de mode sur le plan politique. L'Europe est entrée en crise profonde fin 2008, d'abord financière, ensuite économique et enfin institutionnelle et identitaire. Cinq ans plus tard, elle a du mal à en sortir. Les États sont désargentés, les entreprises sont contraintes. Les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée vivent des transitions douloureuses.

Chacun à sa manière, ils expérimentent une multiple mutation: démographique, institutionnelle, politique et démocratique. Les turpitudes et les rentes du passé sont partout remises en cause par des populations impatientes de rompre avec les privilèges économiques, sociaux et politiques induits par la proximité du pouvoir. Elles réclament plus de place au mérite, à la performance et à l'inclusion.

IPEMED se renouvelle et s'enrichit dans ce contexte. Il continue à penser que l'économie est la voie pour transformer durablement et efficacement les sociétés, que la construction de la région euro-méditerranéenne est inéluctablement inscrite dans la marche de l'Histoire et qu'elle passera d'abord par sa plus grande intégration économique. Il est de plus en plus conscient de la double dimension sociale et culturelle du développement.

La croissance ne fera pas, à elle seule, le développement. Les cas de la Tunisie et de l'Égypte pré-révolutions sont là pour le confirmer. Leur croissance forte sur des durées de sept à dix ans ne leur ont pas épargné les soulèvements populaires et l'exigence d'une plus grande inclusion. Partant de ce constat et dans son positionnement au service de l'intérêt général, IPEMED a enrichi son programme

de travail de chantiers nouveaux, l'économie sociale et solidaire, mais également la santé, la mobilité ou la coopération décentralisée.

Ce faisant, IPEMED cherche à faire de la construction régionale, celle de ses peuples, de ses jeunes, de ses sociétés civiles et de toutes ses forces vives.

IPEMED inscrit également ses travaux dans une perspective géopolitique plus large: la construction de la région Europe-Méditerranée-Afrique.

Pour déboucher sur du développement, la croissance est nécessaire, mais elle a besoin d'être complétée par l'inclusion, la gouvernance et les institutions.

Voilà les préoccupations qui traverseront désormais tous les chantiers d'IPEMED, y compris les colocalisations, la sécurisation des investissements extérieurs, la création d'emplois par la Petite et Moyenne Entreprise privée, le développement des infrastructures, les Partenariats Public-Privé, la reconstruction des filières agricoles, la décarbonation des économies de la région, la dépollution de la Méditerranée ou encore la rationalisation de la gestion des ressources.

IPEMED se mobilise, en concertation avec ses membres fondateurs, pour mettre son expertise et ses travaux au service des gouvernants locaux de plus en plus contraints entre les exigences légitimes de leurs populations et des moyens financiers limités. Plus que jamais, notre conviction est forte que la satisfaction des besoins des populations passe par plus de modernité, plus de solidarité et plus de performance. Nos travaux peuvent y contribuer.

C'est là, le sens de notre mission au service de l'intérêt général!



Le message du délégué général

Jean-Louis Guigou

2013 : IPEMED redouble d'efforts pour défendre ses idées

L'année 2013 fut difficile, en particulier pour celles et ceux qui défendent le rapprochement des pays des deux rives de la Méditerranée.

Difficulté à décider les dirigeants d'entreprises du Nord et du Sud de la Méditerranée à investir de part et d'autre de la Méditerranée et coproduire, pour partager la valeur ajoutée entre les deux rives ;

Difficulté à convaincre les pouvoirs politiques que l'avenir des pays des deux rives de la Méditerranée passe par une intégration productive de la région et non, comme le préconise la Commission européenne, par une simple zone de libre échange ;

Difficulté à sensibiliser les médias au fait qu'il est possible de penser «la Méditerranée autrement», comme un espace de croissance et de richesses ;

Difficulté à convaincre les opinions du Nord comme du Sud de la Méditerranée que les deux rives de la Méditerranée ont une destinée commune, durable et solidaire.

Dans ce contexte, loin des années d'euphorie portée par la création de l'Union pour la Méditerranée, IPEMED a orienté sa stratégie autour d'un triple objectif :

D'une part, **conforter notre action envers les entreprises**, pour écouter le plus grand nombre de leurs dirigeants, les sensibiliser aux vertus de la proximité régionale et les convaincre du rôle qu'ils ont à jouer pour bâtir un espace de croissance partagée.

D'autre part, **concentrer notre activité de think tank sur quelques grands chantiers prioritaires** (eau, énergie, santé, sécurisation des investissements...), et promouvoir auprès des politiques des recommandations concrètes.

Enfin, **élargir notre réseau de partenaires**, notamment aux collectivités territoriales.

Le bilan de cette stratégie est largement positif.

Notre vision de l'avenir s'impose : la régionalisation de la mondialisation est admise. Après l'Alena,

l'Asean+3, se construit la grande région EMEA (Europe Middle East-Africa). La Méditerranée, qui était perçue comme un voisinage marginal, est envisagée comme un pivot et un tremplin vers l'Afrique subsaharienne.

Nos idées progressent : la coproduction devient un objectif de stratégie industrielle Nord/Sud. La Communauté Méditerranéenne de l'Énergie s'impose. La sécurité alimentaire des pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée est au cœur des priorités des institutions internationales ; la sécurisation des investissements étrangers en Méditerranée progresse au niveau de la Commission européenne et de l'OCDE ; la santé au Maghreb est reconnue comme un enjeu majeur; l'économie sociale et solidaire est vue comme un véritable sas entre économie formelle et informelle.

Nos adhérents se diversifient. Aux côtés des entreprises publiques et privées qui soutiennent notre action, trois Régions françaises ont adhéré à IPEMED en 2013 : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon et Nord-Pas-de-Calais. Sur le plan international, IPEMED a enregistré l'adhésion de deux entreprises tunisiennes, Unimed et le groupe Al Badr, qui rejoignent ainsi nos membres marocain, espagnol et libanais, preuve de l'intérêt suscité par notre projet, au Nord comme au Sud et à l'Est de la Méditerranée.

Nos partenaires du Sud se mobilisent. A travers la création progressive de clubs locaux EMCC (*Euro-Mediterranean Competitiveness Confederation*), un travail en profondeur a été réalisé au Sud pour mobiliser les entreprises qui souhaitent se rapprocher de l'Europe. Ce sont aussi les pouvoirs politiques des pays du Maghreb qui se sont appropriés certains des thèmes que nous défendons. C'est le cas notamment de la santé et des Partenariats Public-Privé.

Au final, 2013 aura été une année d'efforts, d'investissements et de recentrage sur notre cœur de métier, les entreprises, acteurs du rapprochement des deux rives de la Méditerranée.

L'année 2014 devrait voir ces efforts récompensés.





Des idées pour agir



Trouver des idées pour agir nécessite de faire de la prospective, c'est-à-dire un travail de longue haleine, un véritable investissement à long terme. Au delà du visible apparent, des événements, des conjonctures, il s'agit d'identifier les tendances lourdes, nouvelles, ainsi que les ruptures qui vont façonner l'avenir. Il s'agit, comme le préconise Fernand Braudel, « de favoriser les tendances qui vont dans le bon sens », à savoir pour IPEMED, celles qui favorisent le rapprochement, par l'économie, des deux rives de la Méditerranée.

Depuis sa création et plus particulièrement au cours de l'année 2013, IPEMED, a identifié, isolé, analysé et amplifié la connaissance de quelques unes des idées ci-dessous tout en sensibilisant les décideurs politiques à la nécessité de les mettre en œuvre.

La communauté méditerranéenne de l'énergie

La CME se fonde sur l'interdépendance énergétique croissante entre le Nord et le Sud de la Méditerranée et tend à être amplifiée par la troisième révolution industrielle. Si la réunion ministérielle du 11 décembre 2013 n'a pas permis de fixer un cadre détaillé de coopération régionale, elle a néanmoins posé les bases d'une future Communauté méditerranéenne de l'Énergie qui s'impose de plus en plus comme l'objectif à atteindre.

La sécurisation des Investissements à long terme dans les PSEM

La croissance partagée et le co-développement ne peuvent être atteints en Méditerranée sans sécurisation à long terme des investissements. Cette tendance lourde et conditionnelle permet de passer du commerce (achat-vente de biens à court terme) à la coproduction (partenariat à moyen et long terme).

La promotion de l'économie sociale et solidaire

L'ESS s'impose au Nord comme au Sud de la Méditerranée, comme un vecteur de croissance et de confiance collective, susceptible notamment de rapprocher l'économie formelle et informelle. Pour cela, un travail de fond est nécessaire pour la rendre attractive (retraite, sécurité sociale, fiscalité avantageuse...) et pour mettre en place des cadres partagés entre les 2 rives.

L'intégration par la coproduction et non par le commerce :

La première démarche conduit au co-développement durable et au passage de PVD (pays en voie de développement) en pays émergents; *A contrario* de la seconde qui favorise l'intégration par des Accords de libre-échange (ALE) et conduit certes à court terme à certains progrès macro-économiques, mais au final entraîne appauvrissement social du Sud et asymétries.

La Méditerranée «le bassin des bassins»

C'est une idée à long terme qui consiste à reconsidérer la géographie physique et les bassins hydrologiques comme des espaces pertinents pour la mise en œuvre de politiques publiques participatives.

La sécurité alimentaire en Méditerranée est une priorité

La sécurité alimentaire est un enjeu régional. Les entreprises peuvent y jouer un rôle important. Celles du Nord n'exportent pas seulement des produits mais des filières, et celles du Sud peuvent nouer des partenariats qui leur permettent d'accroître la production nationale pour satisfaire davantage les besoins locaux.

La santé doit être traitée au niveau du Maghreb

Les pays du Maghreb sont en pleine transition démographique et épidémiologique, et font face à une demande croissante de leur population pour un meilleur accès aux soins et aux médicaments de qualité au moindre coût. L'intérêt de travailler dans le sens d'une plus grande intégration maghrébine est nécessaire et doit s'appuyer sur les échanges d'expériences et les collaborations entre les pays du Nord et du Sud de la Méditerranée.

Coopération décentralisée, mobilité, transport, promotion de l'intégration régionale ont également été au cœur de nos travaux cette année, pour contribuer, dans un souci d'intérêt général, à faire de la région un espace de croissance durable et partagée.



PAYS EUROPÉENS ET PSEM sont dans une situation d'interdépendance énergétique mais aussi de complémentarité. Dans le contexte de transition énergétique en cours sur les deux rives, les solutions techniques des uns peuvent être un facteur de développement des énergies et des marchés des autres. Le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique sont notamment des filières porteuses d'un nouveau partenariat énergétique régional, fondé sur la coproduction, ainsi que d'un développement économique et social équitable.

Fort de ce constat, et malgré la difficulté à faire émerger une vision commune régionale, IPEMED a poursuivi en 2013 sa réflexion autour de deux thématiques principales :

- favoriser une coopération plus étroite et définir un nouveau partenariat énergétique régional, notamment entre entreprises des deux rives de la Méditerranée ;
- identifier des filières porteuses d'un développement économique et social équitable pour les deux rives.

» PUBLICATION



« CONSTRUIRE LA MÉDITERRANÉE »

Vers une
Communauté euro-
méditerranéenne
de l'énergie

MAI 2013

Les politiques énergétiques mises en œuvre dans les pays du pourtour méditerranéen reflètent des stratégies individuelles qui tiennent peu compte des choix pris par les pays voisins. Les enjeux démographiques, économiques et environnementaux appellent pourtant à plus de concertation entre les pays méditerranéens et à la définition d'une véritable stratégie énergétique régionale.

Valoriser et renforcer la relation d'interdépendance et de complémentarité énergétique qui existe entre pays du bassin méditerranéen, nécessite la mise en place d'un

Nouveau Partenariat Énergétique entre les pays de la région qui puisse mener à terme à une «Communauté Méditerranéenne de l'Énergie».

Le rapport sur la Communauté Euro-Méditerranéenne de l'énergie, publié et largement diffusé en 2013, a souligné l'opportunité de développer un secteur de l'énergie qui dégage de la valeur ajoutée sur les deux rives et crée de l'emploi. Il invite les pays de la région également à élaborer une coopération plus étroite et à définir un nouveau partenariat énergétique régional.

» PRÉCONISATIONS

- assurer le pilotage par une instance Nord/Sud paritaire d'une stratégie commune ;
- encourager une convergence normative notamment la mise à niveau des législations et des normes techniques pour favoriser la logique partenariale, et soutenir la coopération des régulateurs de l'électricité et du gaz ;
- promouvoir les politiques d'efficacité énergétique en développant des normes communes et en renforçant le réseau des agences de maîtrise de l'énergie de la région ;
- renforcer les interconnexions pour aller vers un espace commun et assurer la fluidité du réseau et accompagner la coopération entre gestionnaires de réseaux de transport d'électricité méditerranéens ;
- proposer de nouvelles articulations industrielles dans l'énergie par la coproduction: constitution de filières industrielles énergétiques euro-méditerranéennes, partenariats stratégiques, intégrations croisées des compagnies nationales et internationales de la région ;
- bâtir des partenariats entre industriels, universités et centres de recherche : favoriser plus d'interactions entre ces acteurs dans les nouvelles filières et la recherche de technologies innovantes (cluster, pôles de compétitivité).



» PUBLICATION



« ÉTUDES & ANALYSES »

Les entretiens de la communauté méditerranéenne de l'énergie

DÉCEMBRE 2013

La nécessité de mettre en place un nouveau partenariat énergétique régional a été confirmée par les résultats des entretiens menés par IPEMED auprès de 10 énergéticiens du Nord et du Sud de la Méditerranée entre juin et octobre 2013.

Les énergéticiens déplorent le manque de vision commune et de stratégie dans le domaine énergétique au niveau régional. Conscients de leur interdépendance et des bienfaits qu'apporterait un partenariat plus approfondi entre les pays des deux

rives, ils insistent sur la nécessité de penser celui-ci dans une optique de long terme.

Pour ce faire, la coopération doit être réalisée sur l'ensemble de la chaîne de production depuis la conception du projet jusqu'à sa commercialisation, dans une logique de coproduction. Les questions de transfert de savoir-faire et de formation sont donc centrales, d'autant que le secteur énergétique a un fort pouvoir de création d'emploi et de valeur ajoutée économique dans les PSEM.

» PRÉCONISATIONS

Les conditions nécessaires à l'émergence d'une CME sont donc selon les énergéticiens :

- la mise en place d'un cadre réglementaire qui protège les investissements et facilite les échanges ;
- la définition d'une politique énergétique européenne claire

de l'Union Européenne, alliant les pays du Sud ;

- une convergence d'actions par le soutien aux projets existants comme Medgrid et Med-REG ;
- le développement d'un marché de l'électricité dans les pays méditerranéens ;

- la mise en place d'un réseau énergétique transméditerranéen ;
- la réalisation d'un cadastre des énergies renouvelables dans les PSEM ;
- l'extension du principe de coproduction et de transfert de savoir-faire.

» EVENEMENTS

Pour promouvoir l'idée de création d'une Communauté méditerranéenne de l'énergie, IPEMED a organisé ou participé à de nombreuses manifestations en 2013 :

- organisation d'un petit déjeuner de la Méditerranée à l'Académie Diplomatique Internationale de Paris, en partenariat avec le magazine Jeune Afrique ;
- participation de Mourad Preure, expert associé IPEMED aux rencontres Énergie & stratégies (Eurogroup Consultring) du 18 juin 2013 à Paris ;
- participation de Jean-Louis Guigou à la signature de l'accord de coopération entre Sonelgaz et Medgrid à Alger, le 11 septembre 2013 ;

- participation de Radhi Meddeb, président d'IPEMED, au 3ème séminaire Medreg-IMME sur l'ouverture des marchés de l'électricité au Maghreb sur la question de la valeur ajoutée des énergies renouvelables, organisée à Tunis le 11 septembre 2013 ;
- participation de Jean-Louis Guigou à la conférence organisée par Medener sur le transition énergétique en Méditerranée, le 18 septembre 2013 à Tunis ;
- participation de Jean-Louis Guigou et Caroline Orjebinyousfaoui, chef de projets à IPEMED, au workshop organisé par Dii, Medgrid et Notre Europe à Paris le 12 Novembre 2013 sur la coopération franco-allemande

dans le développement des énergies renouvelables en Méditerranée ;

- organisation d'un « atelier énergie » sur la Communauté Euro-méditerranéenne de l'Énergie dans le cadre du forum EMCC organisé par IPEMED le 5 décembre 2013 à Paris ;
- présentation de la déclaration commune des associations méditerranéennes et initiatives industrielles sur la CEME, dont IPEMED est signataire, à la conférence interministérielle de l'énergie de l'Union pour la Méditerranée, à Bruxelles, le 11 décembre 2013.

A noter également la parution d'une tribune de Jean-Louis Guigou dans l'hebdomadaire « La Tribune » du 20 décembre 2013.





Eau & assainissement

La Méditerranée, « bassin des bassins »

DANS LES PROCHAINES DÉCENNIES, les pays méditerranéens auront à faire face à des enjeux majeurs communs en matière d'eau : gestion, en quantité et en qualité, de la ressource et de la demande, gestion des usages, aspects techniques et financiers, etc. Ces enjeux, de même que la géographie commune de la région, incitent fortement à développer une coopération accrue entre l'ensemble des acteurs du secteur.

La conception du projet d'IPEMED est fondée sur une approche nouvelle du bassin méditerranéen, considéré comme le « bassin des bassins ». Ainsi, la Méditerranée, bassin commun, devrait pouvoir disposer d'instruments globaux d'intervention, pouvant être inspirés, pour partie, des instruments qu'ont déjà mis en place certains pays pour assurer la gestion intégrée de leurs bassins fluviaux et prendre en charge les problèmes relatifs à la ressource en eau, à l'accès à l'eau, à l'assainissement et à la pollution.

En 2013, les travaux ont porté sur deux thématiques principales : contribuer au renforcement d'une gouvernance régionale de l'eau et identifier des mécanismes, notamment financiers, permettant de mettre en place une structure commune au niveau régional.

» PRÉCONISATIONS

Le projet d'IPEMED, présenté notamment lors du Forum Mondial de l'Eau en 2012, propose une organisation cohérente dont la pertinence repose sur trois composantes complémentaires :

- organiser les synergies entre les centres d'expertise : réseau de ressources ;
- compléter la gouvernance « par le haut » (*top-down*) par une gouvernance « par le bas » (*bottom-up*) : Comité des acteurs de l'eau ;

- mettre en place une agence exécutive et opérationnelle : Agence de l'eau.

Cette troisième étape ne pourra être envisagée qu'après la mise en place d'outils régionaux communs tels que :

- une offre de formation adaptée aux enjeux et modes de fonctionnement régionaux de ce secteur à travers la constitution d'établissements d'excellence dédiés tels que l'institut de formation préconisé par IPEMED ;

- la convergence normative des pays méditerranéens sur la qualité de l'eau, au travers de la généralisation d'outils tels que le label Pavillon Bleu ;

- la mise en place de circuits de financements adaptés, sur la base de financements classiques mais aussi innovants.

» PUBLICATIONS



« CONSTRUIRE LA MÉDITERRANÉE »

Qualité des eaux de baignade en Méditerranée

OCTOBRE 2013

Publiée avec l'appui de l'Office français de la Fondation de l'éducation à l'environnement, cette étude vise à évaluer l'impact du label Pavillon Bleu sur l'assainissement et le tourisme dans les collectivités labellisées ou cherchant à le devenir. Elle a également pour objet de déterminer dans quelle mesure cet écolabel sensibilise les acteurs économiques locaux et induit des changements

de pratiques. Plus généralement, elle présente une analyse des effets du Pavillon Bleu sur la réduction de la pollution sur le littoral méditerranéen.

Des recommandations sont enfin présentées dans les domaines de l'éducation et de la sensibilisation à l'environnement, de l'amélioration de l'assainissement, de la mobilisation du secteur touristique et en faveur d'actions à mener conjointement par les coordinateurs nationaux du Pavillon Bleu des pays méditerranéens.

Un séminaire de restitution de cette étude a été organisé en juillet 2013 à Paris.



« ÉTUDES & ANALYSES »

Etat des lieux du secteur de l'eau en Algérie

OCTOBRE 2013

Cette étude, réalisée par Morgan Mozas et Alexis Ghosn, met en exergue les changements que l'Algérie a connus dans le secteur de l'eau depuis plus d'une décennie et tente de les analyser à la lumière des principes du développement durable.





Agriculture

La sécurité alimentaire des Psem passe par la constitution de filières territorialisées

ENTRE RIVE NORD ET RIVE SUD, il n'existe pas de réel partenariat agricole. Des coopérations productives naissantes ont bien été constituées mais elles restent très insuffisantes au regard du potentiel. Sur le plan commercial, la dépendance extérieure des pays de la rive sud pour l'alimentation se situe à un niveau très élevé, impliquant de forts déficits commerciaux et une réelle insécurité alimentaire. Une part significative de ces importations provient d'autres régions du monde (les céréales notamment), aux dépens des productions de la rive nord de la Méditerranée.

Par ailleurs, l'espace rural sud méditerranéen fait face à des risques graves de déstabilisation, notamment de stress hydrique. Sur la rive sud, l'emploi agricole représente encore le tiers de l'emploi total, et fait vivre, dans le monde rural, une part encore plus importante de la population. Or la perspective de libéralisation des échanges agricoles dans le cadre de la zone de libre échange, se traduira par une déprise agricole d'ampleur, compte tenu du différentiel considérable de productivité entre les deux rives. Cette libéralisation doit être accompagnée de mesures de renforcement des activités dans cet espace rural, afin de prévenir un exode que ni les villes du Sud ni les migrations internationales ne peuvent soutenir. C'est l'objet des réflexions en cours au sein d'IPEMED.

Pour une approche de co-développement euro-méditerranéen et la mise en place de filières territorialisées

EN 2013, IPEMED a particulièrement travaillé sur la mise en place de filières territorialisées dans le domaine de l'agriculture. Une étude est en cours et sera publiée en 2014.

La filière céréales représente environ 50% des terres arables au Maghreb. La production de céréales a notablement progressé dans les trente dernières années, mais insuffisamment face à l'ampleur des besoins alimentaires. En effet, la semoule (blé dur) et le pain (blé tendre) restent à de hauts niveaux de consommation. On note en outre une forte irrégularité des productions pour des raisons agro-climatiques. Il en résulte des importations massives de céréales qui s'acheminent vers les 10 milliards de dollars par an.

La situation de la production des oléo-protéagineux (arachide, colza et tournesol) revêt les mêmes caractéristiques techniques, mais à une échelle beaucoup plus modeste. Les importations de graines (soja principalement) d'huiles et de tourteaux (en grandes quantités) avoisinent 3 milliards de dollars par an. Minoterie et semoulerie sont des industries anciennes et de poids, leur situation économique est fragile en raison de l'encadrement des prix et des marges et d'une surcapacité d'écrasement. Les industries de seconde transformation sont modernes, dynamiques et prospères.

Dans ce contexte, l'objectif est d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle régionale en construisant des filières satisfaisant aux critères d'un développement durable allégeant la dépendance externe. Il s'agit de concevoir des actions génératrices de progrès avec une vision systémique à la fois verticale (filières) et horizon-

nale (territoires) dans un cadre à la fois normatif, incitatif et dissuasif, avec des mécanismes de mesure et d'orientation des jeux d'acteurs.

Un rapport examinant la situation actuelle, la dynamique historique et les perspectives de co-développement des filières céréales et oléo-protéagineux a été initié. Pour chaque pays, un diagnostic sera établi qui servira de fondement à des propositions d'action de développement dans le cadre multilatéral maghrébin et euro-méditerranéen. L'Algérie et la Tunisie feront l'objet d'une analyse structurelle et économique de filière, tandis que pour le Maroc une approche historique d'économie politique sera privilégiée, permettant ainsi d'avoir une perception complète de la problématique, à la fois technique, économique et stratégique des filières céréales et oléo-protéagineux au Maghreb.

» EVENEMENT



Dans le cadre du Salon International de l'Agriculture de Meknès, IPEMED et le Crédit Agricole du Maroc ont organisé conjointement une conférence, le 25 avril, à Meknès sur le thème : « Quelles solutions pour une plus grande sécurité alimentaire en Méditerranée?, ou comment sécuriser les approvisionnements en denrées stratégiques en Méditerranée ? ».

Participaient à cette conférence, Miguel Angel Moratinos, an-

cient ministre, Tariq Sijilmassi, Président du Crédit Agricole du Maroc, membre fondateur d'IPEMED, Jean-Louis Guigou, Lucien Bourgeois, Économiste, consultant, membre de l'Académie d'agriculture de France et Michel Petit, Ingénieur Agronome (INAPG), Professeur associé au CIHEAM IAMM de Montpellier et ancien directeur du département agriculture et développement rural à la Banque mondiale.



LES BESOINS EN INVESTISSEMENTS des pays du bassin méditerranéen sont considérables. Le cabinet McKinsey évalue le «pipe» de projets publics, à 5 ans, à 200 Mds€ dans neuf secteurs d'activité, auxquels il faut ajouter les besoins pour soutenir la création de 50 millions d'emplois, nécessaires dans les PSEM d'ici 2020. En 2012, l'*Arab Financing Facility for Infrastructure* a estimé que le monde arabe devait investir entre 75 et 100 milliards de dollars par an dans les infrastructures pour maintenir les taux de croissance réalisés ces dernières années. Or, à ces importants besoins en volume de financements, la région n'offre pas de cadre juridique sécurisant pour les investisseurs. En outre, les investissements sont insuffisamment orientés vers des secteurs productifs, vers des régions encore peu développées, ou encore vers les PME et les projets d'infrastructures. Enfin, ils concernent trop peu les projets de long terme qui pourraient être financés par les marchés boursiers locaux à condition que ces derniers disposent d'un ancrage économique suffisant. C'est l'objet des réflexions en cours au sein d'IPEMED.

IPEMED, partenaire de l'initiative ISMED en 2013

IPEMED a pris part à la conférence inaugurale du groupe de travail MENA-OCDE sur la sécurité des investissements dans la région méditerranéenne, le 9 décembre 2013, aux côtés de hauts responsables d'Irak, du Maroc, ainsi que de représentants de 10 pays de l'OCDE et 10 pays de la région MENA, d'experts de la Commission européenne, de l'Agence multilatérale de garantie des investissements, de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international, de la BEI, de la BERD, et de l'UpM.

Le choix et la priorisation des projets d'infrastructure est important car ces projets sont nombreux et n'obéissent pas dans leur ensemble

à des critères de sélection, de taille, d'opportunité ou même d'importance. Or les infrastructures sont incontournables pour la croissance économique et le développement de la région MENA. Les contraintes budgétaires font que les besoins en infrastructures ne peuvent être satisfaits exclusivement par des ressources publiques. En outre, mobiliser l'expertise et les capitaux du secteur privé pour la réalisation d'infrastructures publiques dans la région MENA devient de plus en plus difficile.

A l'initiative d'IPEMED, certaines entreprises fondatrices de l'Institut sont parties prenantes du Groupe ISMED. Ainsi, le Groupe Caisse des Dépôts et de Consignations, le

Groupe GDF SUEZ, ont manifesté un intérêt pour intégrer les *task forces* sur l'arbitrage commercial, les partenariats public-privé, la finance islamique ou les instruments de partage des coûts et des risques.

Le Groupe de travail MENA-OCDE «ISMED» concentrera ses travaux sur le développement d'approches innovantes susceptibles d'accroître l'efficacité des mesures de protection de l'investissement et des instruments d'atténuation des risques. D'ici fin 2014, le Groupe élaborera des recommandations sur des questions sur l'arbitrage commercial, les partenariats public-privé, la finance islamique ou les instruments de partage des coûts et des risques.

» PUBLICATION



« ÉTUDES & ANALYSES »

Les banques postales et les services financiers dans les pays du Maghreb: état des lieux et perspectives

OCTOBRE 2013

IPEMED a confié en 2013 à Michel Gonnet, expert IPEMED et président d'Eudoxia Conseil, le soin de dresser un état des lieux complet des banques postales et des services financiers au Maroc, en Tunisie et en Mauritanie. Cette étude ouvre également des pistes de réflexion pour développer l'offre de banques postales à mettre en place et initier les réformes stratégiques nécessaires.

La crise économique financière a en effet démontré que le maintien d'un acteur financier public comme la banque postale était un levier de politique économique pour les États, notamment pour la constitution d'une épargne de long terme et pour le financement de l'investissement productif.

LA SANTÉ EST AU CŒUR des enjeux euro-méditerranéens. Avec les transitions politiques et économiques en cours, au Sud comme au Nord, les populations ont une exigence grandissante en matière d'accès aux soins de qualité, au moindre coût. Les pays méditerranéens, et notamment ceux du Sud, doivent faire face à des défis considérables, avec des moyens financiers limités. Pour réussir ils vont devoir mettre en place des réformes structurelles et des coopérations entre pays du Sud mais également avec les pays du Nord. La réflexion engagée par IPEMED cherche à mieux connaître les défis auxquels font face les différents systèmes sanitaires des pays du Sud, à identifier et promouvoir les domaines de coopération possibles, et à sensibiliser les acteurs régionaux clés à l'importance de soutenir des projets dans ce domaine.

» PUBLICATION



« CONSTRUIRE LA MÉDITERRANÉE »

Vers un marché maghrébin du médicament

MAI 2013

Après avoir réalisé en 2012, un état des lieux sur les systèmes de santé au Maghreb, IPEMED a publié en 2013 une étude sur le marché du médicament au Maroc, en Algérie et en Tunisie. Bien que la situation soit très différente d'un pays du Maghreb à l'autre, des similitudes existent : volonté de développer la

production des médicaments et notamment des génériques, multiplicité d'unités de production de petite taille, non concurrentielles, problèmes d'approvisionnement notamment dans le secteur public, etc. Cette situation permet d'envisager une plus grande intégration de ces marchés.

» PRÉCONISATIONS

Sur la base des monographies pharmaceutiques des trois pays du Maghreb, des recommandations d'intégration par le marché et par la production sont proposées, ainsi que des recommandations d'ordre plus général, parmi lesquelles :

- mettre en place, au niveau régional, des organismes professionnels supranationaux;
- mettre en place un secrétariat permanent afin d'assurer une coordination régionale pour les achats en commun de

médicaments et un plus fort développement de l'industrie pharmaceutique ;

- renforcer le lien entre les différentes facultés de pharmacies des pays maghrébins, les Ordres des pharmaciens, les sociétés savantes et tous les professionnels du secteur pharmaceutique ;
- harmoniser le cadre réglementaire d'enregistrement et de contrôle des médicaments et mettre en place un réseau de laboratoires de contrôle qualité ;

- développer la coopération maghrébine en matière de production des médicaments (notamment des génériques) ;
- débiter l'intégration par la production des vaccins, des produits d'oncologie, des sérums et des médicaments issus de la biotechnologie ;
- mettre en place une association indépendante des fabricants de médicaments.

Améliorer les systèmes de santé – réunion du 5 mars 2013, au siège du secrétariat général de l'UpM.

L'amélioration des systèmes de santé au Maghreb, nécessite une meilleure prise de conscience, notamment au niveau politique. C'est la raison pour laquelle IPEMED a organisé, le 5 mars 2013, au siège du secrétariat général de l'Union pour la Méditerranée, une réunion consacrée à la santé publique au

Maghreb et aux coopérations possibles euro-méditerranéennes, à laquelle ont pris part des représentants de haut niveau des ministères de la Santé d'Algérie, du Maroc, de Tunisie, d'Espagne, d'Italie et de France, ainsi que le secrétaire général de l'UpM, Fathallah Sijilmassi.

Les participants ont compris tout l'intérêt de la dynamique lancée et souhaitent poursuivre la réflexion. Un groupe de travail technique et informel, animé par IPEMED, sera constitué associant acteurs publics

et privés, pour identifier les domaines de coopération possibles et définir les chantiers à privilégier ainsi que les modalités de coopération. Les participants ont également reconnu l'intérêt et la pertinence du cadre souple proposé par le Dialogue 5+5. D'où la proposition d'inscrire à l'ordre du jour de la réunion des ministres des Affaires étrangères du Dialogue 5+5, le 16 avril 2013 à Nouakchott, la création d'un Dialogue 5+5 consacré à la santé.





Transports

Pour une stratégie maghrébine du transport collectif

LA MÉDITERRANÉE EST UNE MER qui rassemble. C'est une zone d'importants échanges pour le commerce et les personnes. Un accès facile et sûr aux transports tant de marchandises que de personnes par terre et par mer est essentiel à l'amélioration des relations, à l'accroissement du commerce régional et donc à la prospérité et au développement de la région.

Le Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée a fait de l'axe transport l'un de ses axes prioritaires autour de la construction d'autoroutes terrestres, de la modernisation des systèmes ferroviaires, du développement de plateformes logistiques et d'autoroutes de la mer dans la région.

Convaincu des enjeux du secteur pour renforcer l'intégration économique régionale, IPEMED, en 2013 a orienté ses efforts sur le renforcement de la mise en réseau des professionnels des transports ferroviaires, d'une part et des transports publics urbains d'autre part.

Vers un état des lieux du transport ferroviaire au Maghreb

Au sein de la région, plus de 95% des échanges de marchandises ont lieu par voie maritime tandis que les autres modes de transport jouent un rôle mineur : le routier représente 4% des échanges et l'aérien et le ferroviaire pèsent pour moins de 1% dans le total des échanges.

Au niveau national, dans la plupart des Pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée, les flux de marchandises s'effectuent principalement par transport routier. Le même constat s'observe pour les flux de passagers. Dès lors, aussi

bien au sein de chacun des pays du Maghreb qu'au niveau régional, le ferroviaire ne joue pas actuellement un rôle prépondérant pour le transport de marchandises ou de passagers. Conscients des progrès à réaliser, la plupart des pays du Maghreb ont engagé ces dernières années des plans de réformes structurelles dans le domaine ferroviaire.

Afin d'accompagner cette réflexion, en partenariat avec la SNCF, membre fondateur d'IPEMED, un état des lieux du transport ferroviaire dans chacun des trois pays du

Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) a été initié en 2013, en s'appuyant sur les travaux des organismes euro-méditerranéens spécialisés ainsi que sur des données terrains. La synthèse de ces trois études sera publiée et présentée dans le courant du second semestre 2014 aux ministres et opérateurs ferroviaires de la région, afin de faciliter l'appropriation des résultats de ces études par les pays concernés et aboutir au lancement d'une coopération maghrébine et méditerranéenne sur la question.

» EVENEMENT



Le rail, colonne vertébrale des pays du Maghreb

La SNCF, membre fondateur d'IPEMED, la SNCFT, et Euromed transport ont organisé à Tunis les

16 et 17 décembre 2013 un séminaire sur les enjeux de la sûreté ferroviaire en Tunisie. Ce colloque a été l'occasion d'opérationnaliser et de pérenniser un programme de rencontres débuté en juin 2012 entre la SNCF et la SNCFT.

Au-delà de l'opportunité de profiter de la «richesse de proximité» dont disposent les deux opérateurs, cette rencontre a permis d'ancrer le développement ferroviaire, des transports publics et de marchandises par rail au cœur du développement économique et social de la Tunisie ainsi que

d'aménagement du territoire du Maghreb.

La rencontre s'est clôturée par une intervention de Radhi Meddeb, président d'IPEMED, qui a présenté l'action de l'Institut en matière de transport ferroviaire dans la région méditerranéenne, après avoir positionné le rail comme «la colonne vertébrale de chacun des pays du Maghreb et dans la région maghrébine».

Économie sociale et solidaire

Un «sas» entre l'économie formelle et informelle

L'ESS PERMET LA PARTICIPATION de la société civile à l'élaboration d'un modèle de développement durable et solidaire notamment dans les pays du bassin méditerranéen. C'est une autre façon de faire de l'économie en remettant au centre des préoccupations la satisfaction des besoins socio-économiques des personnes. C'est une des exigences exprimées par les populations depuis les soulèvements dans les pays arabes. Plutôt qu'une alternative, l'ESS se positionne comme une troisième composante à côté de l'économie de marché et du secteur public. Autant de raisons pour IPEMED en 2013 d'entamer une réflexion approfondie sur cette thématique.

» PUBLICATION



« CONSTRUIRE LA MÉDITERRANÉE »

L'économie sociale et solidaire au Maghreb: quelles réalités pour quel avenir ?

NOVEMBRE 2013

Compte tenu du potentiel que représente ce secteur en termes d'emploi et de création de valeur ajoutée, IPEMED a confié en 2013 à Malika Ahmed-Zaïd, Abdelkhalek Touhami, Zied Ouelhazi, le soin de réaliser une étude intitulée « L'Économie sociale et solidaire au Maghreb : quelles réalités pour quel avenir ? », composée de trois monographies de l'ESS au Maroc, en Algérie et en Tunisie. Ces monographies fournissent un état des lieux détaillé du secteur dans ces pays et exposent les enjeux d'une reconnaissance et d'une meilleure

structuration du secteur. Elles proposent également des recommandations s'appuyant sur les potentiels de l'ESS au Nord et au Sud de la Méditerranée. Dans chaque pays, le premier constat est celui de la diversité des expériences qui agissent dans des champs distincts et sous différents statuts juridiques. Ces initiatives convergent toutefois dans la façon qu'elles ont d'articuler des objectifs sociaux ou politiques avec la mise en place d'activités économiques génératrices de valeur ajoutée et de revenu.

» PRÉCONISATIONS

Parmi les principales recommandations qui se dégagent du rapport :

- faire du secteur de l'ESS le sas entre l'économie formelle et informelle ;
- identifier l'ESS comme un secteur stratégique, pourvoyeur d'emplois et créateur de richesse afin notamment de l'insérer efficacement dans les politiques publiques ;

- structurer le secteur et pérenniser ses activités dans le cadre d'un partenariat euro-méditerranéen renouvelé. Il est ainsi recommandé de procéder à la réforme du cadre juridique régissant les organisations de l'ESS dans les pays du Maghreb, de créer un statut de l'entreprise sociale et solidaire et d'encourager la mise en réseau de ces entreprises ;

- doter le secteur en ressources propres afin d'assurer l'autonomie des structures de l'ESS ;
- enfin, pour répondre aux problématiques de valorisation et de commercialisation des produits du secteur, des dispositifs de types labels, chartes ou logos 'ESS' pourraient être mis en place à titre expérimental puis généralisés.

IPEMED - partenaire de MedESS, le printemps de l'engagement solidaire. Tunis du 2-4 mai 2013

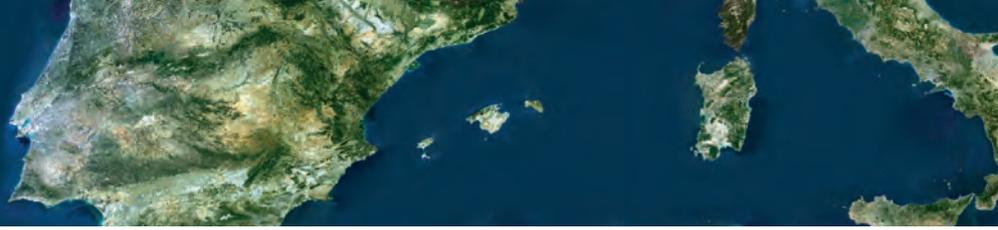
Pour la première fois, une Conférence Méditerranéenne de l'Économie Sociale et Solidaire (Med'ESS) a été organisée à Tunis (Tunisie) en mai 2013, à l'initiative de la MACIF (membre fondateur d'IPEMED) et du Crédit Coopératif, en partenariat avec IPEMED. Cette première édition avait pour objec-

tif principal de mettre en lumière les projets et pratiques de l'ESS, en encourageant l'inter-coopération des acteurs. Plus de 300 acteurs de l'ESS ont pris part à cette édition, qui ambitionne de devenir le rendez-vous incontournable du secteur de l'ESS dans la région méditerranéenne et jette les bases d'un écosystème méditerranéen favorable aux entreprises sociales et créateur d'emplois.

Petit déjeuner de la Méditerranée

A l'occasion de la publication de son étude, « L'économie sociale et solidaire au Maghreb : quelles réalités pour quel avenir ? », IPEMED a organisé, le 15 novembre 2013, à la Closerie des Lilas, un petit-déjeuner dédié à l'ESS, qui a donné l'occasion à Gérard Andreck, président de la MACIF, et Roderick Egal, président d'IESMed, d'échanger autour des enjeux de la reconnaissance et de la structuration de ce secteur.





Migrations et mobilités

La mobilité, ressource et facteur de l'intégration régionale

LES HOMMES CIRCULENT moins facilement que les marchandises ou les capitaux. La Méditerranée ne déroge pas à la règle, en dépit des progrès d'une mobilité associant motifs professionnels, familiaux et de loisir. Mais la région est loin de la circulation dont elle aurait besoin pour permettre une intégration régionale en profondeur. Pourtant une plus grande mobilité pourrait faciliter les ajustements sur des marchés du travail très fragmentés, de part et d'autre de la Méditerranée : notamment pallier les manques de main d'œuvre au Nord et faire baisser les taux de chômage élevés notamment des jeunes et des diplômés au Sud. Une autre raison, politique, appelle à davantage de mobilité. Parler d'intégration n'est pas envisageable sans une fluidité accrue des mobilités des personnes dans la région. Autant d'arguments qui ont conduit IPEMED à orienter en 2013 ses travaux autour de deux thématiques : les politiques d'attraction des migrants dans les PSEM et, pour permettre les comparaisons, les politiques de visas mises en place dans différentes régions du monde.

» PUBLICATIONS



« CONSTRUIRE LA MÉDITERRANÉE »

Politiques d'attraction des ressortissants résidant à l'étranger : Maroc, Algérie, Liban

AOÛT 2013

Cette étude, confiée à Farida Souiah, souligne le potentiel que les migrants offrent à leur pays d'origine : compétence et savoir-faire, capacité à investir et développer des projets localement, relais socioculturels, etc. Les Etats qui ont une communauté de résidents à l'étranger importante mettent en place des stratégies, des dispositifs et des organisations institutionnelles. Les trois pays étudiés expriment un intérêt grandissant envers leur diaspora. Ils ont progressivement admis que celle-ci était

amenée à jouer un rôle dans le pays d'accueil mais aussi dans les sociétés de départ et qu'il fallait œuvrer afin de maintenir et approfondir les liens économiques, culturels et politiques entre l'État et ses ressortissants à l'étranger. Plusieurs recommandations sont avancées, notamment œuvrer à plus de coordination entre les acteurs institutionnels en charge de l'émigration et encourager davantage de concertation y compris internationale afin de partager les « bonnes pratiques ».



« ÉTUDES & ANALYSES »

La mobilité économique en Méditerranée : les cas des migrants issus des pays du Maghreb

DÉCEMBRE 2013

En partant du cas des migrants issus des pays du Maghreb, Macarena Nuño, chef de projet à IPEMED, s'est penchée sur la migration économique en Méditerranée, en analysant les politiques de visas et d'admission mises en place dans

différents pays ou régions du monde (UE/espace Schengen, États-Unis, Canada) et en cherchant à identifier les éléments qui pourraient faciliter une plus grande mobilité économique dans notre région.

» PRÉCONISATIONS

De l'analyse consacrée à la mobilité économique en Méditerranée, il ressort plusieurs pistes de travail qui permettraient de mettre en place un espace euro-méditerranéen de la mobilité économique :

- développer des dispositifs qui fluidifient la mobilité autant géographique qu'économique ;

- sécuriser le parcours du migrant afin qu'il puisse exploiter ses compétences et s'impliquer dans le développement économique de la région en ayant « un pied au Nord et un pied au Sud » ;
- dissocier la question de la mobilité de celle de l'immigration et du contrôle des frontières pour pouvoir imaginer l'espace de mobilité euro-méditerranéen ;

- renforcer l'action de l'UE en s'appuyant sur les politiques les plus actives en la matière mises en place par certains Etat membres ;
- associer toutes les parties prenantes, acteurs publics et privés, dans l'élaboration de cet espace.



Rendez-vous Hommes et Migrations - Nouvelles migrations en Méditerranée

Prenant appui sur les travaux d'IPEMED, Jacques Ould Aoudia est intervenu le 25 mai 2013, sur les mécanismes de la politique

migratoire européenne, dans le cadre d'une conférence organisée par la revue Hommes et Migrations, en partenariat avec IPEMED, à la cité nationale de l'histoire et de l'immigration, Paris.



TIC

Vers un espace numérique commun en Méditerranée

A L'HEURE DE LA GLOBALISATION et des économies de la connaissance, une réflexion sur l'intégration régionale doit tenir compte du phénomène d'informatisation (développement du numérique) qui est en cours. L'informatisation des sociétés et des économies est une mutation majeure comparable à ce que fut l'industrialisation, à savoir, un processus historique qui se déroule sur longue période et qui vise le traitement automatique de tout type d'information. Cette mutation est trop importante pour en laisser la conduite stratégique et la gouvernance au seul niveau national. Il nécessite une politique euro-méditerranéenne globale visant à créer un espace numérique commun, un « .med ».

Cette politique euro-méditerranéenne doit être pensée dans une logique de colocalisation impliquant un partage de la valeur ajoutée, une approche par filières et le développement, au Sud, d'une stratégie industrielle encourageant le développement des contenus (programmes et logiciels) et des activités à forte valeur ajoutée permettant d'employer la main d'œuvre qualifiée, voire très qualifiée, dont disposent ces pays et qui est soumise à des forts taux de chômage.

Suite à la réalisation en 2012 d'une étude préfigurant la mise en place d'un espace numérique commun méditerranéen « .med », l'action d'IPEMED en 2013 s'est concentrée autour de deux axes principaux : la valorisation de la réflexion produite et l'approfondissement de la notion de colocalisation dans le domaine des TIC. Dans cette perspective, une étude sur la mise en place d'une filière TIC euro-maghrébine sera publiée en 2014.

Pour la création d'une filière TIC euro-maghrébine

Le secteur des TIC est un des secteurs dans lesquels les Psem et, plus particulièrement, les pays du Maghreb ont des atouts pour développer des activités économiques à forte valeur ajoutée, créatrice de richesses et d'emplois qualifiés. Ces activités peuvent être envisagées dans le cadre d'une coproduction

Nord-Sud et Sud-Sud, compte tenu des complémentarités existantes.

A partir des recommandations du premier rapport d'IPEMED et notamment celles encourageant le développement des contenus et des services liés aux TIC, il s'agira de faire un état des lieux permettant

d'identifier les éléments (existants ou à créer) d'une filière TIC euro-maghrébine et de donner des perspectives.

» EVENEMENT



Forum EMCC 2013 - Nouveaux secteurs porteurs : santé et TIC, l'apport d'une vision globale au service des enjeux locaux

Dans le cadre du forum EMCC, organisé par IPEMED, le 5 décembre 2013 à Paris, un atelier a été consacré aux nouveaux secteurs porteurs, et notamment les TIC.

Participaient à cette rencontre, Pierre-Olivier Adrey, Directeur général d'AMANA assurances, Farid Chaoui, Professeur de gastro-entérologie et co-chef de projet santé d'IPEMED (Algérie), Ridha Charfeddine, PDG d'UNIMED, membre fondateur d'IPEMED, et Bachir Rachdi, PDG du groupe

INVOLYS et Rachid Jankari, Directeur général de Jankari consulting et expert associé auprès d'IPEMED sur les TIC, qui a notamment présenté les premiers résultats des travaux d'IPEMED sur la filière TIC euro-maghrébine.



Promouvoir une meilleure intégration régionale

Prospective de l'intégration régionale Méditerranée 2030

LA MÉDITERRANÉE EST UNE RÉGION en devenir, soumise à de grandes incertitudes sur son avenir et qui est rarement pensée comme une entité. Pourtant, des relations économiques, politiques, humaines et des projets se développent tous les jours. Ils gagneraient à être conçus dans un cadre global, un projet d'avenir commun.

Pour IPEMED, faire de la prospective, c'est identifier les tendances lourdes et les points de rupture et vérifier s'ils sont source de convergence ou de divergence. C'est également agir au présent pour construire l'avenir. Dans cet avenir méditerranéen, plusieurs scénarios sont possibles (divergences, crise ou convergence).

Le scénario de la convergence euro-méditerranéenne est celui privilégié par IPEMED, qui œuvre pour une intégration régionale en profondeur caractérisée par une action politique forte, une redistribution géographique de la production et un partage de la valeur ajoutée (notion de colocalisation), une harmonisation des normes et des réglementations et l'établissement des « quatre libertés » comme dans l'UE.

» PUBLICATION



« CONSTRUIRE LA MÉDITERRANÉE »

Turkey and the benefits of supranational regulations :
What is the impact of European integration?

AVRIL 2013

Afin d'approfondir le scénario de la convergence euro-méditerranéenne, IPEMED, à travers la réalisation d'une douzaine d'interviews auprès d'acteurs économiques clés du pays, a lancé une réflexion sur un cas concret, celui de la Turquie et de son processus d'intégration à l'Union européenne, publiée en

2013. Le processus d'adhésion à une région intégrée telle que l'Union européenne peut-il avoir un impact économique sur un pays ? L'expérience turque est-elle transposable dans les autres pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée ?

» PRÉCONISATIONS

Parmi les principales conclusions du rapport, il apparaît que :

- l'important processus de réforme mis en place en Turquie a été unique. S'il a été rendu possible en grande partie du fait de la perspective d'adhésion à l'UE, il ne peut pas être pris comme un modèle absolu, transposable dans les autres pays de l'Est et du Sud de la Méditerranée ;
- la mise en place de réglementations supranationales est un élément incitatif de transformation pour un pays jusqu'à une certaine

limite : une fois les premiers résultats positifs apparus et en même temps que la perspective d'adhésion à l'UE s'est éloignée, le processus de réforme turque s'est ralenti ;

- l'existence d'un secteur privé indépendant et son support au processus de réforme ont été des éléments très positifs pour réussir l'agenda des réformes ;
- la mise en place d'une union douanière avec l'UE a été une étape déterminante dans la transformation de l'économie turque ;

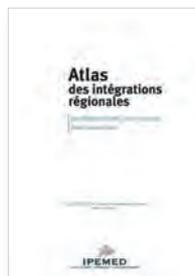
- les réformes économiques doivent aller de pair avec les réformes institutionnelles et politiques. La mise en place d'un environnement macroéconomique et des affaires stable impliquant la restructuration des marchés financiers, l'indépendance de la banque centrale ainsi qu'une politique fiscale transparente, sont également nécessaires.



Les petits déjeuners de la Méditerranée. Intégration économique en Méditerranée : quels blocages, quelles perspectives ?

En partenariat avec le magazine Jeune Afrique, IPEMED a organisé le 8 février 2013 un petit déjeuner de la Méditerranée, autour de Pierre Conesa, Chercheur associé à l'Iris, et d'El Mouhoub Mouhoud, Professeur d'économie à l'université Paris Dauphine, consacré aux obstacles freinant une intégration économique plus poussée entre pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (PSEM) et pays européens et aux solutions qui permettraient de les lever. Parmi les principaux blocages relevés : l'antagonisme de perception de cet espace, au Nord comme au Sud, le manque de coopération Sud-Sud, l'absence de stratégie multilatérale au Sud... Pourtant, en dépit des difficultés, les deux experts constatent que l'intégration Sud-Sud, et Sud-Est est en marche, comme le montrent les indicateurs économiques, la progression de l'arabisation, le développement de la mobilité des qualifiés entre pays du Sud, les accords de libre échange au sein du GAFTA (Great Arab Free Trade Agreement)... Les décideurs européens doivent le comprendre: si le Sud se construit, une relation multilatérale devient possible. Par ailleurs, des stratégies de coproduction et surtout de co-formation doivent être mises en place entre les États du Nord et du Sud. Un espace intégré de la connaissance, basé sur la libre circulation des compétences doit être construit.

» PUBLICATION



« CONSTRUIRE LA MÉDITERRANÉE »

Atlas des intégrations régionales.
Euro-Méditerranée,
Asie orientale,
Amérique du Nord

SEPTEMBRE 2013

« On ne comprend les territoires qu'en les comparant ». C'est la raison pour laquelle IPEMED a confié à Pierre Beckouche, son conseiller scientifique, le soin de réaliser un atlas des intégrations régionales, comparant l'intégration euro-méditerranéenne à celle des autres grandes régions

» LE PROJET CALAME

La région euro-méditerranéenne est moins intégrée que les autres grandes régions mondiales, l'Alena et surtout l'Asie orientale. La raison est économique : il n'y a pas de vision commune du développement de la région, pas de système productif transméditerranéen, peu de coopérations d'affaires entre les deux rives de la Méditerranée.

Pour tirer tous les bénéfices d'une intégration euro-méditerranéenne, il manque (i) une vision stratégique intégrant tous les secteurs et toutes les parties de la région, au lieu des multiples exercices actuels sectoriellement et nationalement segmentés ; (ii) une culture commune des décideurs de l'entreprise, de l'administration publique et du monde associatif pour agir dans la confiance ; (iii) des réseaux professionnels transméditerranéens qui existent mais sont méconnus et peu soutenus.

Le projet Calame regroupe trois programmes d'IPEMED pour développer leur ampleur et leurs synergies :

- **COMPRENDRE** – Donner à la région une vision commune intégrée et partagée : programme « Méditerranée 2030 », dont une première tranche fait l'objet d'une subvention de la Délégation Interministérielle à la Méditerranée;

du monde, notamment l'Alena et l'Asie orientale.

Ce rapport étudie la géographie des échanges économiques des pays composant ces régions, à travers quelques grands indicateurs : commerce, investissement, migrations. Il donne de précieux enseignements, comme le contraste entre la rapidité de l'intégration asiatique et la lenteur de celle qui a lieu en Méditerranée. Il montre tout de même que les bases d'une intégration euro-méditerranéenne sont solides, que les « voisinages » restent stratégiques pour l'économie européenne, et que la profondeur historique des migrations entre les deux rives de la Méditerranée est le plus puissant facteur de leur rapprochement.

- **PARTAGER** – Favoriser les échanges d'expériences entre les décideurs des secteurs public, privé et associatif ; former les nouveaux dirigeants de la rive sud aux opportunités de la coopération internationale : programme « Séminaires du Monde Méditerranéen – SMM » ;
- **AGIR** – Reconnaître et soutenir les Réseaux professionnels transméditerranéens pour mailler la région (comme la Baltique a commencé à le faire) et favoriser une régulation euro-méditerranéenne « par le bas », en complément de la régulation par les gouvernements.

Le projet associe, dans plusieurs pays de la région, différents partenaires pour créer un projet plurinationnel qui décroïssonne les milieux : *think tanks*, organismes sectoriels d'études euro-méditerranéens, établissements d'enseignement supérieur, ONG, organismes gouvernementaux et européens, mouvements d'entreprises; la réunion constitutive du Board de Calame a eu lieu le 30 janvier 2014 à Paris. Le total des subventions à mobiliser sur quatre ans est de 12 000 k€. Les bailleurs potentiels sont l'Union pour la Méditerranée, la Banque africaine de développement, la Banque européenne d'investissement, l'Union européenne notamment.



Colocalisations en Méditerranée

Proximité géographique, complémentarité et solidarité

DANS L'INTERNATIONALISATION ÉCONOMIQUE en cours, la mondialisation, avec comme moteur principal le libre échange et le court-terme, ne laisse que peu de place à la montée en gamme progressive des pays en voie de développement ; en revanche, la régionalisation, dont le moteur est la coproduction, tire profit des atouts de la complémentarité et de la proximité.

La coproduction se généralise dans les grandes régions de l'ALENA et de l'Asie orientale (ASEAN+5). En Europe, l'Allemagne l'a mise en œuvre avec les PECO. Elle concerne les grands groupes industriels mais aussi les PME/PMI qui souhaitent accroître leur qualité sans investir dans des pays lointains. Elle peut être assimilée à une nouvelle génération d'IDE (Investissements directs étrangers) fondés sur le partage des compétences, de nouveaux rapports de confiance à travers les partenariats, les transferts de technologie et le partage de la valeur ajoutée ; sur les circuits courts, plus favorables au contrôle de la qualité ; et sur un support à l'innovation en réinvestissant les bénéfices communs dans la R&D.

L'espace méditerranéen se prête particulièrement à la coproduction car il permet de valoriser trois atouts : la proximité géographique, culturelle, linguistique, qui enrichit les échanges ; la complémentarité des compétences et des niveaux de développement ; la solidarité des réseaux humains et des connexions logistiques et énergétiques.

Le rôle des Etats est important dans la mise en œuvre du modèle de coproduction. Plutôt que de se contenter d'un libre-échange qui peut être destructeur pour les systèmes productifs locaux, l'Europe et les PSEM doivent faire le bilan de tout ce qui a été réalisé à travers les politiques de voisinage et les coopérations des dernières décennies, et combler les lacunes structurelles, qui restent nombreuses.

Colocalisation en Méditerranée : réalité marocaine et perspectives de développement Casablanca - 26 avril 2013

Après la visite de François Hollande au Maroc, au cours de laquelle il a appelé à repenser la relation France-Maroc autour du concept de colocalisation, le Conseil du Développement et de la Solidarité (CDS) et IPEMED ont organisé une manifestation, le 26 avril, à Casablanca, destinée à exposer les expériences réussies de colocalisation au Maroc et faire état du potentiel à développer dans la région.

Parmi les principaux intervenants: Mohamed Benamour, Président du CDS, Jean-Louis Guigou, Joël Sibrac, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Maroc, Fathallah Sijilmassi, Secrétaire général de l'UpM, Dominique Bocquet, Contrôleur général économique et financier au ministère français des Finances, Larabi Jaidi, Économiste, Abdellatif Bel Madani, Président de l'ASMEX, Ayoub Daoudi, Directeur général de Souriau, Eric Buchot, Directeur des achats Renault Maroc, Youssef Rouissi, Directeur d'Attijariwafabank, Youssef Chraïbi, Président

du groupe Outsourcia, et Ahmed Reda Chami, ancien ministre marocain du Commerce, de l'Industrie, et des Nouvelles technologies

Les colocalisations en Méditerranée, au cœur du séminaire « Cap Maghreb » Tunis, le 15 mai 2013

IPEMED a participé au séminaire Cap Maghreb, organisé par la Chambre Tuniso-Française de Commerce et d'Industrie (CTFCI), à Tunis le 15 mai 2013. Cet événement avait pour objectif de présenter la situation économique de la Tunisie, et de faire un focus sur les colocalisations, à travers une présentation d'IPEMED et l'exposé de deux expériences réussies en Tunisie, TIMELEC (réseaux électriques) et SANDERS (alimentation animale), filiale de Sofiprotéol. Les représentants des Chambres de Commerce et d'Industrie régionales ont notamment recommandé aux PME de s'allier à un partenaire local, pour réussir une implantation à l'étranger, de se regrouper en *clusters* et aborder ainsi de nouveaux marchés.

Innovation et créativité au service de l'intégration régionale Marseille - 8 novembre 2013



Dans le cadre de la semaine économique de la Méditerranée, IPEMED, en partenariat avec la Caisse des Dépôts, l'Agence Française de Développement et la Région PACA, a organisé une table ronde sur la colocalisation en Méditerranée. Jean-Louis Guigou, Marie-Pierre Nicolle, directrice du Département Méditerranée de l'AFD, Florence Mangin, directrice des relations institutionnelles et de la coopération européenne et internationale de la Caisse des Dépôts, et Raphaël Bello, chef de service des affaires bilatérales et de l'internationalisation des entreprises à la Direction du Trésor au ministère de l'Économie ont confronté leurs perceptions de la colocalisation, considérée par certains orateurs comme la voie privilégiée du renouvellement du partenariat euro-méditerranéen.

La coopération décentralisée en Méditerranée

» PUBLICATION



La coopération décentralisée en Méditerranée

ENQUÊTE PAR ENTRETIENS

JEAN-LOUIS GUIGOU ET MICHEL DAVID

Renforcer l'action internationale des collectivités en Méditerranée

CONSCIENT DU RÔLE que doivent jouer les collectivités dans le rapprochement économique des pays des deux rives de la Méditerranée, IPEDM a publié un rapport consacré à la coopération décentralisée en Méditerranée.

Réalisée à partir de 35 entretiens, cette étude analyse l'effort des collectivités locales vis-à-vis des pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée à l'heure

des révolutions arabes, en se concentrant sur le cas de la France. Pour les auteurs, l'effort financier des collectivités locales vis-à-vis des PSEM est faible, peu adapté aux attentes des PSEM en transition et encore mal coordonné.

De cette étude, il ressort, en positif, que la coopération décentralisée permet la pérennité des échanges entre les collectivités. Elle se

situe également hors de tout jeu politicien et s'appuie avant tout sur la confiance. Elle s'inscrit enfin dans une approche *bottom-up*, souhaitée au Nord comme au Sud de la Méditerranée. En négatif, l'offre des collectivités du Nord ne correspond pas toujours aux attentes de leurs homologues du Sud, qui souhaitent une meilleure gouvernance et un développement local.

» PRÉCONISATIONS

- Avec les révolutions arabes, il est nécessaire de canaliser les efforts, les réorienter vers la demande des PSEM et mieux connecter l'action locale avec les grands projets euro-méditerranéens dans lesquels les entreprises, notamment françaises, peuvent jouer un rôle moteur.
- Pour coordonner cette nouvelle coopération décentralisée, le Sénat, au niveau national, et les régions françaises au niveau local pourraient le mieux mobiliser l'énorme potentiel de coopération que constituent notamment les populations françaises issues de l'émigration sud-méditerranéenne.
- De l'autre côté de la Méditerranée, l'Agence française de Développement (AFD) pourrait coordonner les actions françaises locales, diffuser l'information nécessaire, apporter le cas échéant l'assistance technique afin de professionnaliser ces actions, voire apporter un complément de financement pour assurer leur impact.

» EVENEMENT



La Coopération décentralisée en Méditerranée : Quels enjeux ? Quel rôle pour les Régions ?

A l'occasion de la publication de son rapport, IPEDM a organisé le 1er mars 2013, en partenariat avec Régions Magazine, un petit-déjeuner autour de Jean-Paul Bachy, Président de la région Champagne-Ardenne, Tarik Kabbage, Président de la commune urbaine d'Agadir et Georges Morin, Maire adjoint de Gières, en charge des coopérations

méditerranéennes. L'objectif était d'évaluer le rôle des régions au sein du partenariat euro-méditerranéen, en prenant notamment appui sur des expériences de coopération décentralisée franco-maghrébines. Parmi les principales idées présentées à cette occasion :

- la coopération décentralisée en Méditerranée se caractérise par des collaborations basées sur la confiance, ancrées dans la durée, fondées sur des besoins pragmatiques ;
- la décentralisation en France renforce le rôle central des collectivités territoriales dans le cadre de la coopération avec la Méditerranée, lien entre l'Europe et l'Afrique ;
- à l'image du partenariat entre la région Champagne-Ardenne et la région de l'Oriental au Maroc, la coopération décentralisée en Méditerranée n'est pas le seul fait des régions du Sud de la France, les régions du Nord étant impliquées notamment par la présence d'une diaspora maghrébine dont on sous-estime le rôle et qui crée une proximité de fait entre les deux rives de la Méditerranée ;
- si la coopération décentralisée concerne plusieurs domaines (culturel, éducatif, associatif etc.), la problématique économique est devenue prédominante, au nom d'intérêts communs « gagnant-gagnant » ;
- la condition première de réussite de la coopération décentralisée est « la bonne gouvernance » des entités locales au Sud.





Repenser les relations euro-méditerranéennes Privilégier les procédures paritaires

LES SOULÈVEMENTS dans les pays du Sud, ainsi que l'activité économique atone en Europe, obligent à relever le défi des relations entre les deux rives. IPEMED s'est penché sur la question. En effet, si l'économie a un rôle majeur à jouer, dans le même temps, un regard nouveau doit être porté sur l'autre afin d'installer des relations de confiance dans la durée.

» PUBLICATIONS



RAPPORT POUR MARTIN SCHULZ, PRÉSIDENT DU PARLEMENT EUROPÉEN

L'Europe et la Méditerranée : Propositions pour construire une grande région d'influence mondiale

AVRIL 2013

Martin Schulz, président du Parlement européen a confié début 2013 au Comité d'orientation politique d'IPEMED, le soin de rédiger une note prospective sur les relations

Europe-Méditerranée-Afrique du Nord. Les conclusions de ce rapport ont été présentées le 11 avril 2013, à Bruxelles, par Carmen Romero, et Abderrahmane Hadj Nacer, devant la Commission politique de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (UpM), puis le 3 juillet à Strasbourg devant une Délégation du Parlement européen à l'AP-UpM.

Les auteurs ont une approche basée sur quatre éléments fondamentaux : fonder toute construction commune en lien avec les sociétés; accepter le principe de mise en œuvre des projets à géométrie

variable ; rééquilibrer les relations sur une base vraiment égalitaire et enfin, conforter la Méditerranée des projets. Pour cela une démarche en deux temps est préconisée. Du concret à court terme, permettant d'élaborer des projets intelligibles pour les sociétés : fonder la communauté méditerranéenne de l'énergie, penser sereinement les mobilités, relever des défis environnementaux... A plus long terme, construire une vision commune en se donnant les outils du dialogue à travers un forum permanent entre l'Europe et les pays arabes. Une conférence pour la solidarité et la coopération en Méditerranée... ?



« CONSTRUIRE LA MÉDITERRANÉE »

30 voix pour bâtir un avenir commun

d'un ouvrage intitulé « 30 voix pour bâtir un avenir commun ». 30 entretiens, réalisés par Agnès Levallois, journaliste et Jacques Ould Aoudia, chercheur en économie politique, entre octobre 2011 et septembre 2012, ont permis à des personnalités d'horizons différents, originaires des deux rives de la Méditerranée, d'exposer leurs idées. De ces entretiens, trois idées fortes ressortent :

- la deuxième est que les projets devront être lancés dans un premier temps entre pays et sociétés volontaires, en des géographies variables : plusieurs périmètres de projets communs peuvent coexister ;
- la troisième idée partagée est que le temps du surplomb du Nord sur le Sud est terminé.

Comment repenser les relations euro-méditerranéennes à la lumière des bouleversements intervenus au Sud et de la crise qui frappe le Nord?

C'est la question à laquelle IPEMED a tenté de répondre dans le cadre

- la première est que toute construction doit se faire à partir des sociétés, en lien avec elles et non en partant des constructions institutionnelles ;

Une construction commune ne pourra émerger sur l'espace méditerranéen que sur des bases réellement égalitaires, ce qui implique aussi le développement des échanges entre les pays du Sud.

» EVENEMENT



Rencontre : La Méditerranée après les poussées démocratiques dans les pays arabes

Pour contribuer au débat suscité par la publication de l'ouvrage «30 voix pour bâtir un espace commun», le 3 avril, IPEMED a organisé une rencontre, en partenariat avec l'Iremmo et Jeune Afrique,

consacrée à la Méditerranée après les poussées démocratiques dans les pays arabes, autour de Fethi Benslama, psychanalyste et Omar El Mourabet, responsable des Marocains résidents à l'étranger et membre du Conseil National du Parti de la Justice et du Développement. Le débat était animé par Jacques Ould Aoudia.





EMCC

Euro-Mediterranean Competitiveness Confederation
La voix des entreprises en Méditerranée





Le mouvement EMCC

La voix des entreprises en Méditerranée

A L'INITIATIVE de Gérard Mestrallet, PDG de GDF SUEZ, et pour donner davantage de voix aux entreprises méditerranéennes, IPEMED a lancé dès 2009, à côté du *think tank*, un mouvement, *Euro-Mediterranean Competitiveness Confederation* (EMCC), rassemblant les dirigeants des principales entreprises actives en Méditerranée.

Ce mouvement répond à un double objectif. D'une part satisfaire les besoins des acteurs locaux et régionaux qui ont un intérêt majeur dans le développement du bassin méditerranéen et entendent parler d'une seule voix ; et d'autre part, répondre à la demande des membres fondateurs d'IPEMED qui souhaitent faire partager les travaux et les propositions du *think tank* IPEMED.

» 2013 : EMCC SE STRUCTURE ET SE DÉVELOPPE

AU COURS DE L'ANNÉE 2013, plusieurs missions ont été réalisées dans les Pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (PSEM). Les entretiens réalisés avec les acteurs économiques locaux ont permis de mieux cerner leurs attentes et de proposer une meilleure structuration du mouvement.

Dans chaque pays et régions où les membres fondateurs d'IPEMED le souhaitent, seront créées des

antennes nationales et régionales d'EMCC dont l'objectif sera double:

- Proposer des projets spécifiques aux différentes situations locales afin de faciliter l'insertion économique de chaque pays dans la région.
- Enrichir les thématiques d'intérêt général définies chaque année en assemblée générale et en s'appuyant sur les travaux d'IPEMED.

IPEMED regroupant des membres fondateurs d'Espagne, du Liban, du Maroc et de Tunisie, le mouvement EMCC se développera, dans un premier temps, en Europe du Sud, au Maghreb et au Liban.

IPEMED impulse et enrichit le mouvement EMCC constitué par les chefs d'entreprise qui souhaitent agir en Méditerranée et faciliter leurs échanges.

» EVENEMENTS

Premières réunions des EMCC pays : EMCC Liban et EMCC Maroc

Le 15 octobre 2013 et le 21 novembre 2013 ont eu lieu respectivement la première réunion «EMCC Liban» à Beyrouth et la première réunion «EMCC Maroc» à Casablanca.

Ces séminaires avaient trois objectifs :

- entendre le point de vue des acteurs économiques de terrain

sur le thème de la colocalisation ainsi que leurs propositions pour renforcer cette démarche entre le Nord et le Sud ;

- constituer un noyau dur d'experts et de praticiens pour travailler avec IPEMED sur le long terme au-delà de ces séminaires ;
- faire émerger des thématiques qui constitueront le programme de travail de chaque EMCC pays.

Face à l'émergence de constats partagés sur la coproduction, l'énonciation d'obstacles récurrents et la proposition de solutions communes, la mise en place d'un « *Observatoire des stratégies industrielles en Méditerranée* » a été décidée.

En 2014, deux manifestations semblables seront organisées en Algérie et en Tunisie avant d'envisager des réunions plus régulières au sein de chaque EMCC pays.





» IPEMED, PARTENAIRE DE MED CONFEDERATION

Afin notamment de poursuivre l'internationalisation d'IPEMED et du mouvement EMCC, IPEMED a pris part, en 2013, au rassemblement *MED Confederation*, qui œuvre au développement socio-économique des pays de la Méditerranée.

Initié par la Caixa, le groupe fondateur de *MED Confederation* comprend IPEMED, World Savings and Retail Banking Institute (Bruxelles), IEMed (Espagne), Caisse des Dépôts et Consignations

(Tunisie), Caisse de Dépôt et de Gestion (Maroc), TEPAV (Turquie), Al Barid Bank (Maroc), Chamber of the Euro Chambers (Égypte).

Le 19 décembre 2013, la nouvelle institution et ses projets pour 2014 ont été présentés devant plus de 200 représentants en provenance d'Espagne, de France, d'Égypte, du Maroc, de Turquie, de Tunisie et de Belgique ainsi que des personnalités politiques espagnoles tels Javier Solana, ancien responsable des

Affaires extérieures et de la politique sécuritaire de l'UE, et Bernardino León, envoyé spécial de l'UE dans le Sud de la Méditerranée.

MED Confederation est présidée par Jaloul Ayed, ancien ministre des finances de Tunisie, et Jean-Marie Paintendre, Conseiller International d'IPEMED, a été nommé Vice-président.

» EVENEMENTS



Le Forum EMCC - pour porter la voix des entreprises

Le 5 DÉCEMBRE, s'est tenu à Paris, le Forum EMCC 2013, consacré à *la colocalisation en Méditerranée*.

Cette rencontre a réuni près de 400 participants, parmi lesquels 200 dirigeants d'entreprises de toute la région méditerranéenne, dont près de 100 représentants des PSEM.

Plus de 40 intervenants de très haut niveau sont venus témoigner de leur vision de la colocalisation, identifié les obstacles à la coproduction et formulé des recommandations concrètes pour développer les rela-

tions économiques Nord/Sud. De nombreuses problématiques ont été abordées, telles que la mobilité des personnes et des capitaux, la sécurisation des investissements, la création d'outils financiers adéquats, et donneront lieu à une réflexion spécifique d'IPEMED, qui s'engage à porter ces questions en haut de l'agenda politique des pays du Nord et du Sud.

La présence de S.E M. Mehdi Jomaa, Premier Ministre de la République Tunisienne, de S.E. M Salaheddine Mezouar, Ministre marocain des Affaires étrangères, de Mme Elisabeth Guigou, Présidente de la Commission des Affaires

étrangères de l'Assemblée nationale française, ainsi que celle de M. Riad Toufik Salame, Gouverneur de la Banque Centrale du Liban notamment, témoignent aussi de l'intérêt que portent les politiques, notamment au Sud et à l'Est de la Méditerranée, à la mise en place d'un partenariat renouvelé, entre les pays du bassin méditerranéen.

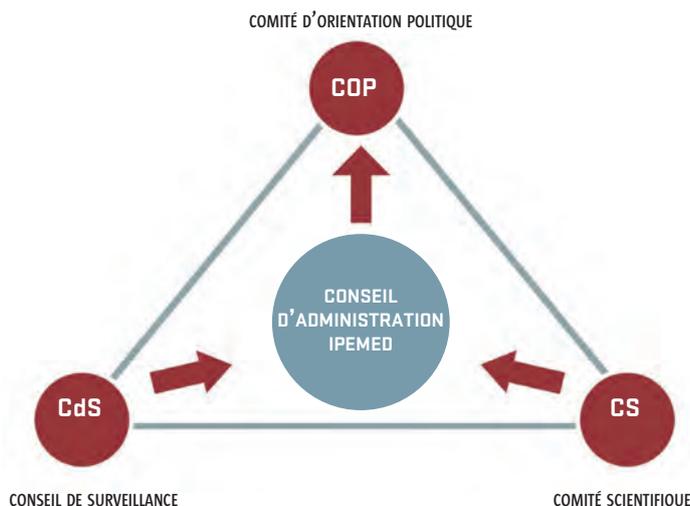
Cet évènement a renforcé la légitimité du mouvement EMCC et l'a consacré comme le premier et le seul mouvement interactif des chefs d'entreprise qui œuvrent pour rapprocher, par l'économie, les différentes rives de la Méditerranée.



La gouvernance d'IPEMED

Dans l'organisation de sa gouvernance et la définition des missions de ses instances, IPEMED s'est attaché à respecter trois principes fondateurs :

- Une conviction stratégique du rôle moteur de l'économie et des entreprises pour contribuer à une intégration accrue de la région méditerranéenne
- Une ambition intellectuelle d'orientation et de validation de sa production d'idées et de projets en lien avec sa vocation de *think tank*
- Une exigence humaine et politique se traduisant par une parité totale Nord-Sud dans ses instances comme dans ses travaux.



» LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION est l'instance statutaire de direction et d'orientation de l'association. Il est composé de trois collèges, les administrateurs experts, les administrateurs fondateurs et le collège des personnes qualifiées.

Le Conseil est présidé par Radhi Meddeb. En 2013, plusieurs membres ont fait leur entrée : Nassim Kerdjoudj, PDG de Netskills ; François Aissa Touazi, Conseiller d'AXA et Douraid Zaghouani, Directeur de Xerox.

» LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE est consultatif. Il est composé de l'ensemble des membres fondateurs de l'association. Sa mission principale est d'exercer un contrôle permanent sur la gestion du Conseil d'administration. Il dispose à ce titre d'un droit d'audit, d'information et de contrôle. Il valide le budget de l'association, proposé par le Conseil d'administration et approuvé en dernier ressort par ce dernier. Il est associé à la définition des grands

thèmes de travail de l'association et peut transmettre toute recommandation sur l'orientation stratégique de celle-ci. Sur demande du Conseil d'administration, il relaie également auprès des pouvoirs publics les positions de l'association.

Le 5 décembre 2013, Xavier Beulin, Président du groupe SOFIPROTEOL, membre fondateur d'IPEMED, a été élu Président du Conseil de surveillance, en rempla-

» LE COMITÉ SCIENTIFIQUE

LE COMITÉ SCIENTIFIQUE est un organe consultatif qui a deux missions principales : proposer au Conseil d'administration le programme de recherche de l'année et valider les travaux scientifiques d'IPEMED. Il peut être consulté par le Conseil d'administration ou le Délégué général sur toute question relative aux aspects scientifiques des programmes de travail de l'association. Il est constitué d'experts scientifiques, issus des deux rives de la Méditerranée, en respectant le principe de parité, fondement d'IPEMED.

Agnès Chevallier, Économiste au CEPII, a intégré le comité scientifique en 2013.

cement de Jean-Louis Chaussade, Délégué général de SUEZ environnement, dont le mandat arrivait à échéance.

Isidro Fainé, Président de CaixaBank, Neemat Frem, Président du groupe Indevco et de l'Association des industriels libanais, et Jean-Luc Decornoy, Vice-président de KPMG EMA, tous trois membres fondateurs d'IPEMED, ont été élus vice-présidents.

Un soutien renouvelé de la part des membres fondateurs d'IPEMED

En 2013, l'ensemble des conventions de partenariat avec les membres fondateurs d'origine a été renouvelé afin de permettre à IPEMED de poursuivre et de déve-

lopper son activité sur le moyen et long terme.

Désormais, et tout en s'inscrivant dans l'intérêt général, chaque convention inclut un programme de

travail personnalisé, un bilan annuel de la coopération et un élargissement de la base des correspondants tant au sein de la société membre fondateur que chez IPEMED.



L'adhésion en 2013 de nouvelles entreprises conforte le projet d'IPEMED

Première entreprise du secteur de l'Économie Sociale et Solidaire à rejoindre IPEMED, la MACIF, société d'assurance mutuelle française, a renouvelé sa confiance à IPEMED. Après avoir soutenu ses travaux en 2013, la MACIF s'est engagée en tant que membre bienfaiteur d'IPEMED pour une période de 3 ans.

Sur le plan international, IPEMED a enregistré l'adhésion de deux

entreprises tunisiennes qui rejoignent ainsi le Crédit Agricole du Maroc, la Caixa en Espagne et les six membres fondateurs libanais (Kafalat, Indevco, Debbas, Blom Bank, Byblos Bank, Matelec) :

Unimed, qui sous la direction de son PDG et créateur Ridha Charfeddine, UNIMED fait partie des premiers laboratoires pharmaceutiques tunisiens. Créé en 1989, le groupe traite

avec des groupes pharmaceutiques de premier plan dans le domaine du développement galénique et de la sous-traitance pharmaceutique.

Le groupe Al Badr, qui, dirigé par Abdesslem Ben Ayed, est présent dans plusieurs secteurs, notamment le pétrole, la construction navale, l'immobilier, les matériaux de construction et la mécanique.

3 régions françaises adhèrent à IPEMED en 2013

La Région administrative monte en puissance dans les pays européens. La dynamique de décentralisation renforce leurs compétences et leurs responsabilités en matière de développement économique et territorial. C'est dorénavant à l'échelon régional que s'organisent le tissu et la performance des PME/PMI, la formation professionnelle, les *clusters*, etc. Les Régions acquièrent ainsi un rôle de pivot entre les besoins locaux et les logiques de la mondialisation.

En 2013, IPEMED a signé trois accords importants avec les Régions Nord Pas de Calais, Languedoc-Roussillon et Provence Alpes Côte d'Azur, pour renforcer la coopération internationale de ces trois régions en Méditerranée. Par ces accords, IPEMED et les trois régions s'engagent à mener conjointement des actions autour de quatre axes de développement stratégique :

- **La promotion de la coproduction au Nord et au Sud de la Méditerranée**, en faisant connaître aux PME/PMI régionales les gains de compétitivité que peut leur procurer cette stratégie industrielle de partenariat et de partage de la valeur ajoutée. Cette association s'appuie notamment sur le réseau des *clusters* dans les Régions et au Sud de la Méditerranée, elle renforce le Plan Régional d'Internationalisation des Entreprises (PRIE);
- **La promotion de la coopération décentralisée dans l'espace euro-méditerranéen**, à travers l'animation du réseau régional d'acteurs économiques et institutionnels manifestant un intérêt pour la Méditerranée (les hôpitaux, les syndicats, les universités, les centres de recherche, etc.) ;
- **Le développement de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans les pays du Sud de la Méditerranée** : en favorisant les partenariats entre les opérateurs de ce secteur et dans la perspective de constituer progressivement une Communauté Méditerranéenne de l'ESS ;
- **La mobilisation des diasporas méditerranéennes dans les régions** : en valorisant le rôle de connecteur que pourraient jouer les Français binationaux ou originaires des pays sud-méditerranéens.

A partir de ces quatre axes, les trois régions pilotes (Languedoc-Roussillon, Nord-Pas-de-Calais et Provence-Alpes-Côte d'Azur) privilégient une ou deux approches selon leur propre stratégie.

» EVÉNEMENTS

Les petits déjeuners politiques d'IPEMED

En 2010 ont été lancés les petits déjeuners politiques d'IPEMED. Au cours de ces rencontres, une person-

nalité politique méditerranéenne de premier plan est invitée à croiser sa vision stratégique et politique de la Méditerranée avec celle des dirigeants des entreprises fondatrices d'IPEMED. Le 3 octobre 2013, Emmanuel Macron, Secrétaire général adjoint de l'Élysée a reçu à

l'Élysée, les membres fondateurs d'IPEMED. Participaient également à ce petit déjeuner Emmanuel Bonne, Conseiller du Président de la République Afrique du Nord et Moyen-Orient et Olivier Lluansi, Conseiller pour l'Industrie et l'Énergie.



» LE COMITÉ D'ORIENTATION POLITIQUE

LE COMITÉ D'ORIENTATION POLITIQUE est consultatif, paritaire et dépourvu d'attache partisane. Il promeut l'action d'IPÉMED et défend ses idées auprès de la sphère politique internationale. Il se réunit une fois par an afin de débattre des défis et des questions intéressant les deux rives de la Méditerranée. Son ambition

est aussi d'instaurer un rapport d'amitié, de confiance et de respect mutuel permettant une grande liberté d'expression car aucun de ses membres n'est impliqué dans des responsabilités gouvernementales.

Depuis 2013, Miguel Angel Moratinos, ancien ministre espa-

gnol des Affaires étrangères, en assume la présidence. De nouvelles personnalités ont intégré le comité: Aïcha Belarbi, ancienne ministre, Joachim Bitterlich et Eneko Landaburu, anciens ambassadeurs.

Les défis de la transition et le rôle de l'Europe

Le Comité d'orientation politique s'est réuni à Paris les 22 et 23 février 2013. Empreint d'une certaine gravité en raison des défis à relever pour les pays, aussi bien de la rive nord que de la rive sud de la Méditerranée, la réunion du comité d'orientation politique avait pour thème cette année l'avenir des relations entre ces pays à la lumière des dernières évolutions, notamment en Tunisie et en Égypte, et des défis de la transition démocratique.

Au cours de cette réunion, il a été rappelé que le réveil volcanique que connaît la région est un processus long, imprévisible et différencié, où

même les acteurs n'ont pas toujours prise sur les événements. Chaque situation est distincte. Y a-t-il risque de chaos ? Certains membres ne l'excluent pas. L'exercice du pouvoir amènera-t-il les islamistes à composer avec leur société civile et à être pragmatiques ? Les analyses divergent. Un point fait consensus. La responsabilité de l'Europe manque de vision et ne s'engage pas. Elle se doit d'être à l'écoute et se donner les moyens d'aller vers les nouveaux acteurs, de les connaître. Comment atteindre cet objectif ? Il existe trois façons de travailler : la voie institutionnelle, celle de l'Union pour la Méditerranée,

mais elle a échoué ; celle des projets concernant des domaines majeurs comme l'énergie, la santé ou la sécurité alimentaire, mais une somme de projets ne constitue pas une vision. Enfin, une méthode, une procédure à imaginer qui pourrait s'inspirer de la Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe. Pendant quatre ans des débats ont eu lieu, permettant la signature du Traité d'Helsinki. Pourquoi ne pas imaginer un processus de dialogue, lieu de débat permanent où pays du Nord et du Sud aborderaient l'ensemble des sujets ? Ce serait le plus sûr moyen pour parvenir à une convergence.

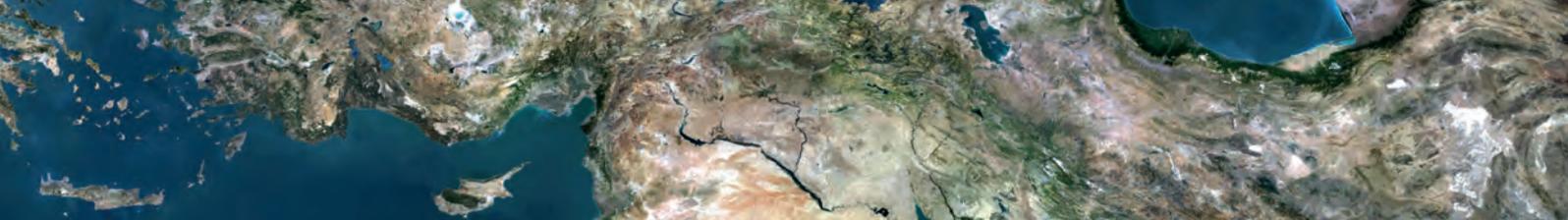


Mission de Martin Schulz aux membres du Comité d'Orientation politique d'IPÉMED

En janvier 2013, Martin Schulz, président du Parlement européen, a confié aux membres du

Comité le soin de rédiger une note prospective sur les relations Europe-Méditerranée-Afrique du Nord. Ce rapport, destiné à faire le point sur l'avenir des relations Nord-Sud, formule des propositions concrètes pour refonder le partenariat euro-méditerranéen alors que la région connaît une

nouvelle vague de tensions. Il a fait l'objet d'une présentation le 11 avril 2013, à Bruxelles, devant la commission politique de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (UpM), puis le 3 juillet à Strasbourg devant une Délégation du Parlement européen à l'AP-UpM.



L'ÉQUIPE INTERNE

Radhi Meddeb
Président
Jean-Louis Guigou
Délégué Général

Farzan Bakaoollah
Responsable administratif et financier
Amal Chevreau
Responsable Pôle Etudes & Projets
Marie Dupuy
Assistante de Jean-Louis Guigou
Alexis Ghosn
Chef de projet
Samia Maguella
Chargée de logistique événementielle
Macarena Nuño
Chef de projet
Caroline Orjebin-Yousfaoui
Chef de projet
Véronique Stéphan
Responsable de la communication et
des publications
Larbi Tensaouti
Webmaster Editorial
Maxime Weigert
Chef de projet

CONSEILLERS

Pierre Beckouche
Conseiller scientifique
Agnès Levallois
Conseiller éditorial
Jean-Marie Paintendre
Conseiller pour les affaires interna-
tionales

EXPERTS ASSOCIÉS

Hassan Benabderrazik
Michel Gonnet
Pierre Musso
Mourad Preure
Jean-Louis Rastoin

EXPERTS AYANT COLLABORÉ EN 2013`

Amine Ahlafi
Malika Ahmed-Zaïd
Selma Chekkouki
Gül Ertan Özgüzer
Zied Ouelhazi
Farida Souiah
Abdelkhalek Touhami
Mohammed Wadie Zerhouni

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT
Radhi Meddeb
PDG de Comete Engineering, Tunisie
Zineb Abbad El Andaloussi
Gérant à la Banque Rothschild, France
Michel Adwan

Directeur général délégué de Blom
Bank France, Liban
Jean-Louis Chaussade
Directeur général de Suez
Environnement, France
Éric Diamantis
Avocat, France
Nassim Kerdjoudj
PDG de Netskills, Algérie
Bettina Laville
Conseiller d'État, France
Alexis de Maigret
Consultant-Footprint, France
Guillaume Mortelier
Directeur du pôle Nouveaux projets
et souscripteurs CDC Entreprises,
France
Henri Nallet
Ancien ministre, France
Jacques Ould Aoudia
Économiste, France

Guillaume Pepy
Président de la SNCF, France
Panagiotis Roumeliotis
Ancien ministre, Grèce
Halim Saade
PDG de Debbas France, Liban
Jean-Michel Severino
Président du Partenariat Français
pour l'Eau
François-Aïssa Touazi
Conseiller Moyen-Orient du Groupe
AXA Private Equity, France
Darío Valcárcel
Délégué général d'Estudios de Política
Exterior SA, Espagne
Philippe Wahl
Président du Groupe La Poste, France
Douraid Zaghouani
Président, Channel Partner Opera-
tions, Xerox

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Agnès Chevallier
Économiste, CEPII
Youssef Courbage
Démographe, Ined

LES MEMBRES FONDATEURS :

AFD France • Air France France • Al Badr Tunisie • Blom Bank Liban • Byblos Bank Liban • Caisse des dépôts France • CaixaBank Espagne • Crédit Agricole du Maroc Maroc • Debbas Holding Liban • gdf suiez France • Indevco Liban • Kafalat Liban • KPMG France • La Poste France • Matelec Liban • RTE France • SNCF France • Sofiprotéol France • Suez Environnement France • Unimed Tunisie

LES MEMBRES BIENFAITEURS :

Macif France • Sanofi-Aventis France • Région Languedoc-Roussillon France • Région Nord-Pas-de-Calais France • Région Provence-Alpes-Côte d'Azur France

Najat El Mekkaoui de Freitas
Maître de conférences, Paris-Dauphine
Mouhoud El Mouhoub
Professeur d'économie, Paris-Dauphine
Jacques Ould Aoudia
Economiste

COMITÉ D'ORIENTATION POLITIQUE

PRÉSIDENT
Miguel Angel Moratinos
Ancien ministre, Espagne
Yasser Abd Rabbo
Ancien ministre, Palestine
André Azoulay
Conseiller du roi du Maroc, président
de la fondation Anna Lindh
Yossi Beilin
Ancien ministre, Israël
Aicha Belarbi
Ancienne ministre, Maroc
Joachim Bitterlich
Ancien ambassadeur, Allemagne
Georges Corm
Ancien ministre, Liban
Kemal Dervis
Ancien ministre, ancien administrateur
du Pnud, Turquie
Amr El Shobaky
Député et universitaire, Égypte
Iqbal Gharbi
Universitaire, Tunisie
Élisabeth Guigou
Ancien ministre, France
Alain Juppé
Ancien Premier ministre, France
Eneko Landaburu
Ancien ambassadeur, Espagne
Denis Mac Shane
Ancien ministre, Royaume-Uni
Robert Malley
Ancien conseiller du président Clinton,
États-Unis
Fathallah Oualalou
Ancien ministre, Maroc
Josep Piqué
Ancien ministre, Espagne
Romano Prodi
Ancien président de la Commission
européenne, Italie
Jean-Pierre Raffarin
Ancien Premier ministre, vice-président
du Sénat, France
Carmen Romero López
Députée européenne, Espagne
Panagiotis Roumeliotis
Ancien ministre, Grèce

CONSEIL DE SURVEILLANCE

PRÉSIDENT
Xavier Beulin
Président de Sofiprotéol
VICE-PRÉSIDENTS
Jean-Luc Decornoy
Vice-Président de KPMG-EMA
Isidro Fainé
PDG de CaixaBank
Neemat Frem
Président du groupe Indevco et
de l'Association des industriels libanais
Dr Khater Abi-Habib
Président de Kafalat
Saad Azhari
Président de Blom Bank
François Bassil
Président de Byblos Bank
Abdessalem Ben Ayed
PDG du Groupe Al Badr
Ridha Charfeddine
PDG du Groupe Unimed
Jean-Louis Chaussade
Directeur général de Suez
Environnement
Robert Debbas
Président du groupe Debbas
Elias Doumet
Président du groupe Matelec
Jean-Pierre Jouyet
Directeur général de la Caisse
des Dépôts
Alexandre de Juniac
PDG de Air France
Dominique Maillard
Président du directoire de RTE
Gérard Mestrallet
PDG de GDF SUEZ
Anne Paugam
Directrice générale de l'AFD
Guillaume Pepy
Président de la SNCF
Tarik Sijilmassi
Président du directoire
du Crédit agricole du Maroc
Philippe Wahl
Président du Groupe La Poste

Composition au 31.12.2013

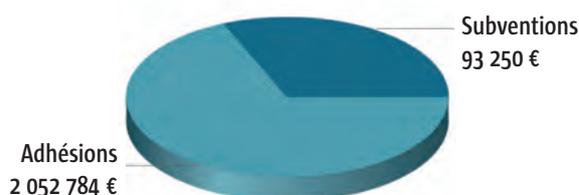




Indicateurs financiers et ressources humaines

L'année 2013 a été marquée essentiellement par le renouvellement des adhésions arrivées à terme. Malgré les difficultés économiques, les membres fondateurs d'IPEMED continuent à témoigner à l'institut leur confiance en soutenant son projet et en promouvant ses idées. Intéressés par l'expertise d'IPEMED, les pouvoirs publics participent également à son activité en lui attribuant, depuis 2013, des subventions.

Les financements de 2013



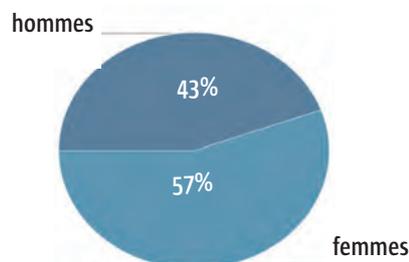
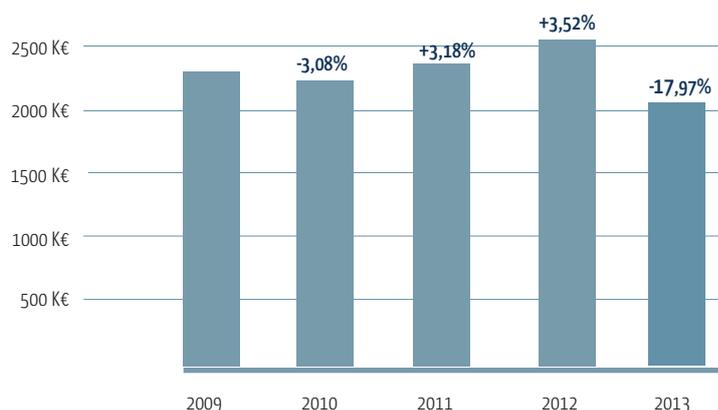
Effectifs au 31.12.2013

	EFFECTIFS
Direction Administrative, Financière et relations avec les entreprises	5
Communication	2
Production	7

Ressources humaines et relations sociales

Les missions d'IPEMED nécessitent une forte expertise dans les thématiques traitées (Santé, TIC, Énergie, Transport, Eau,...). Ainsi, le personnel est composé de 71 % de cadres disposant tous d'un niveau supérieur à Bac +5. Compte tenu de la baisse des ressources entre 2012 et 2013, deux salariés n'ont pas été remplacés après

Évolution des produits des cinq dernières années



leur départ, entraînant ainsi une baisse de 12,5 % des effectifs au 31/12/2013.

La Direction a organisé 5 réunions avec les délégués du personnel. Il a également été mis en place un accord d'entreprise prévoyant 15 jours de RTT aux salariés.

Avantages

L'activité d'IPEMED a été reconnue d'intérêt général. Les contributions versées par les entreprises assujet-

ties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés, ouvrent donc droit au dispositif prévu en faveur du mécénat. Depuis janvier 2007 « l'association IPEMED est

reconnue autorisée à délivrer des reçus fiscaux ouvrant droit, en faveur des donateurs, à l'avantage fiscal prévu par les dispositions des articles 200 et 238 bis du CGI. »





IPEMED

- INSTITUT DE PROSPECTIVE ÉCONOMIQUE DU MONDE MÉDITERRANÉEN -

104, boulevard du Montparnasse 75014 Paris ● Tél. : +33 1 56 54 38 38 ● ipemed@ipemed.coop ● www.ipemed.coop